

[Bouygues/Orange : un projet de rachat soumis au feu vert des autorités de régulation](#)

Le **5 janvier** dernier, **Bouygues et Orange** annonçaient avoir engagé des discussions préliminaires en vue d'un rapprochement. Si aucun calendrier n'est fixé ni aucun schéma prédéfini, l'annonce suscite déjà de nombreuses réactions.

Du côté du **gouvernement**, la secrétaire d'Etat chargée du Numérique, **Axelle Lemaire** a affirmé qu'il est « important que l'Etat reste un actionnaire de référence aux côtés d'un industriel français », et exprimé son souhait que cela n'aboutisse pas à des retards d'investissement et que l'impact sur les tarifs soit le plus limité possible^[1]. Le ministre de l'économie, Emmanuel Macron, pour sa part, a insisté sur le fait que l'Etat sera attentif à « **l'intérêt des consommateurs** »^[2]. L'opération est en effet porteuse d'enjeux forts, dont certains s'inquiètent. Ainsi, Patrick Chaize, Président de **l'AVICCA**, a écrit aux Présidents de l'Autorité de la Concurrence et de l'ARCEP au sujet de ces négociations^[3].

Si ces discussions aboutissaient, le paysage des télécoms français passerait alors **de 4 à 3 opérateurs**, et confirmerait le **mouvement de concentration** actuellement connu par le secteur, auquel est peu favorable la nouvelle commissaire à la concurrence **Margrethe Vestager**^[4].

[1] L'Opinion, 6 janvier 2016.

[2] L'Express, 6 janvier 2016.

[3] [Communiqué](#) de l'AVICCA. L'association considère que, dans l'hypothèse de sa réalisation, des mesures conservatoires devraient être prises pour assurer le passage à la fibre optique sur tout le territoire.

[4] En septembre, Bruxelles avait ainsi mis son veto à la fusion au Danemark de TeliaSonera et de Telenor, une opération qui aurait fait passer le marché de quatre à trois opérateurs.